Institut des Jeunes Aveugles

Centre d'Education Spécialisée pour Déficients Visuels

Les PEP 34

La solidarité en action

Unités Régionales Répit (URR)
Plateforme de Répit
Occitanie

Cadre général et Public Ciblé

Agrément Expérimental - Pilotage DOSA – Dispositif **Aide aux Aidants** visant à répondre **aux besoins de répit de Familles** ayant un **jeune de 12 à 20 ans** de la région Occitanie présentant :

- Une déficience intellectuelle ou
- Un trouble du spectre autistique ou
- Un handicap rare

Y compris avec des comportements problèmes

Non suivi par un établissement (choisit ou subit) , mais pouvant bénéficier

- D'un accompagnement SESSAD
- D'un accompagnement par un PCPE

Le projet doit répondre aux besoins des familles de la Région Occitanie.
Ouverture des 2 URR (8 places chacune) au 01.02.2020

Cadre administratif et Attendus

Disposer d'une **orientation MDPH**

- d'une orientation de la MDPH vers un service médicosocial enfant (SESSAD, PCPE).
- vers un établissement médicosocial non suivie d'effet ou très partiellement,
- d'une orientation vers une unité expérimentale de répit sur le site de Toulouse ou de St André de Sangonis,

En l'absence d'une orientation adéquate, après évaluation de la plateforme de répit, l'accueil pourra être mis en place dans l'attente d'une décision de la MDPH.

Cet accueil ne peut excéder **60 jours** par an et **30 jours consécutifs**

Activités attendues :

File active de 90 à 100 jeunes par an pour les 2 unités régionales

1684 journées (Occitanie Ouest) et 1 556 journées (Occitanie Est) / an pour 225 jours d'ouverture par unité.

APAJH 46
IME OPTEO
IME OPTEO
BULLE D'AIR
IJA
IJA
IJA
IME Fondation OPTEO
(Ex ADAPEI 12/82)
IME L'Ensoleillade
St André de Sangonis
PEP 34
BULLE D'AIR
TOULOUSE
Centre International
de la Mounède PEP31
BULLE D'AIR
CVL PEP34
HALTE POUCE
MONTPELLIER
FAF LR
CESDA/PEP34
CVL PEP34
BULLE D'AIR
AMEFPA
IME Château d'Urac
PEP 31
IME Dinguirard
BULLE D'AIR
PEP 09
IME de Léran
CVL Ribambelle
CVL PEP34
CVL PEP09
CVL PEP12
CVL PEP34
PEP 66
Les ESMS Partenaires
Le sport partenaire
Les 2 Unités
de répit
Les Centres de vacances partenaires

Selon quelles modalités ?

Modalité dite intégrée, par la mobilisation et l'optimisation de l'existant constitué par l'activité et les ressources des différents partenaires du dispositif répit Occitanie.

Cette modalité qui favorise la proximité, sera privilégiée pour répondre à des demandes en semaine, en période scolaire et de courtes durées, (un temps en accueil de jour, une nuit) soit ponctuelles ou régulières (avec programmation).

Elle s'appuie sur le fonctionnement des établissements partenaires, mais aussi sur l'identification et le déploiement d'une offre en milieu ordinaire (CLSH, Sport adapté…)

Modalité dite dédiée, qui nécessite des réponses et moyens spécifiques que les seules ressources locales ne peuvent fournir, notamment pour répondre à des demandes durant les WE et / ou pendant les périodes de vacances scolaires.

Certains séjours (week-end ou vacances) seront dédiés à un accueil familial (parents, fratrie…), à raison d'un ou deux par an.

Projet, principes et objectifs

Un projet basé sur les mots clés suivants : souplesse, diversité, sécurisation, proximité, réactivité, adapté, spécialisé, droit commun. En :

- Proposant une offre de répit sur l'ensemble du territoire, dans une logique de proximité
- Proposant des réponses souples, diversifiées et adaptées à chaque situation
- Mutualisant les moyens et compétences des différents partenaires
- Agissant dans une logique inclusive lorsque c'est possible

Pas de procédure d'admission ou de sélection, dès lors que le jeune correspond aux critères du cahier des charges ARS, mais une procédure et des modalités d'accueil.

Les lieux d'accueil…

Les deux sites principaux d'accueil sont situés dans les aires urbaines de Toulouse (Institut des Jeunes Aveugles) et Montpellier (IME Ensoleillade, PEP34, à Saint-André-de-Sangonis), mais d'autres possibilités sont ouvertes afin de proposer des réponses de proximité, en lien avec le réseau des partenaires de ce projet.

Des séjours sont organisés et planifiés avec la mise à disposition d'une équipe de professionnels médico-sociaux ou de l'éducation populaire

- en établissement médico-social
- en milieu ordinaire : gîtes, centres de loisir, centres de vacances…

Autres propositions d'accompagnement et soutien des familles

Des formations croisées parents / professionnels (ESMS, animation, aide à domicile…) ayant une vocation interdépartementale

Un soutien individuel selon les besoins (soutien psychologique, aide aux démarches administratives, recherche de solutions adaptées….),

La mise en place des groupes d'échanges entre parents, fratrie pour partager les expériences, se soutenir, échanger des « bricolages », outils de communications…

Une base de données et un site internet qui regroupent l'ensemble des solutions de répit et/ou de soutien

L'unité répit offrira aussi la possibilité d'organiser des rencontres conviviales qui concernent **toute** la famille.

Une organisation régionale

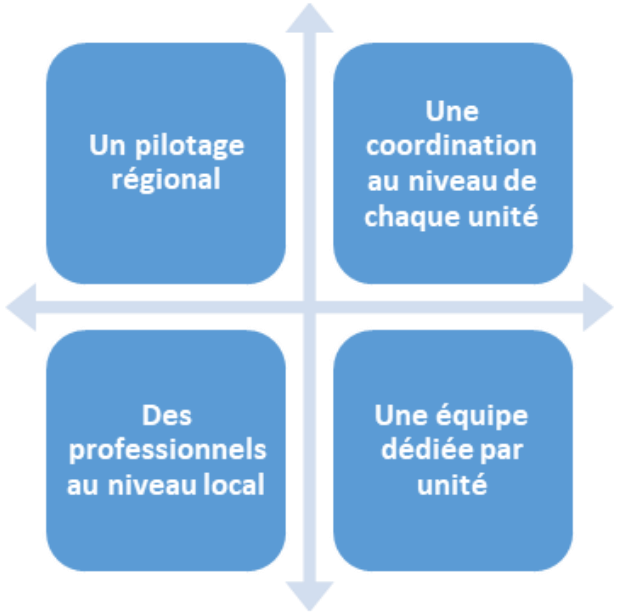

Un pilotage régional de l'IJA : assuré par l'IJA, titulaire de l'agrément garant du projet global, de sa philosophie générale

Une coordination et une animation de chaque unité, assurée par l'IJA (Occitanie OUEST) et l'ADPEP 34 (Occitanie EST), avec un chef de service sur chaque unité ayant la responsabilité du déploiement de l'offre régionale, de l'animation de l'équipe et du réseau

L'équipe dédiée mobile : éducateurs, d'animateurs, AS, infirmière… de chacun des 2 sites. Cette équipe encadre des week-ends, des séjours dédiés, des temps d'accueil et d'accompagnement en semaine ; elle propose des séjours spécifiques ou vient en appui pour faciliter un temps d'accueil de répit intégrés en ESMS ou/et dans des structures de droit commun

Des professionnels au niveau local qui assureront les accueils de types intégrés dans les ESMS ou autres structures (clubs sportifs, centre de loisirs...).

Evolution des demandes

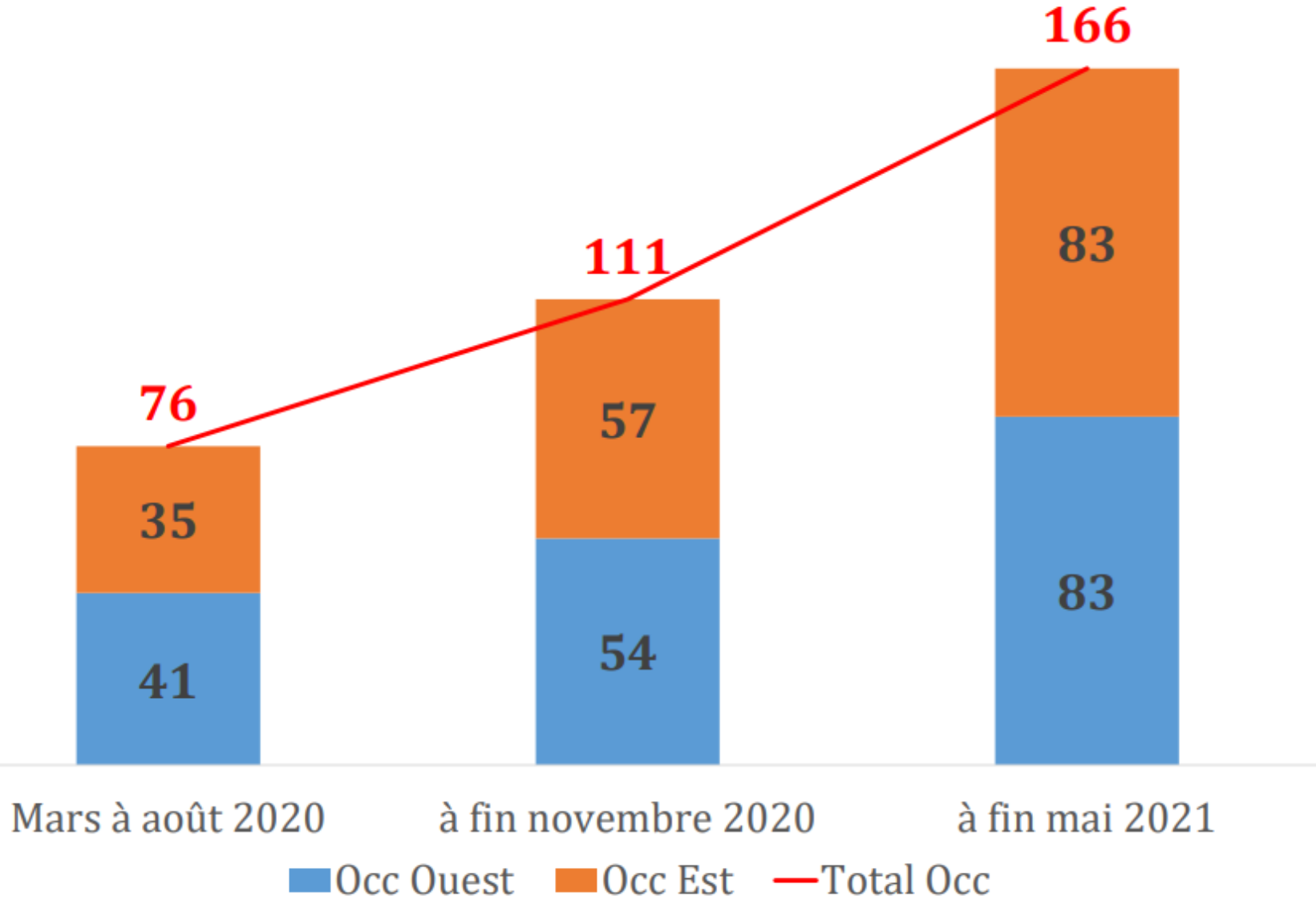

Nous constatons une croissance régulière des demandes, avec une augmentation de près de 50% depuis novembre 2020.

Le nombre de demandes est équivalent selon les 2 territoires, ce qui atteste d'un développement équilibré sur la région.

Nombre de jeunes accueillis

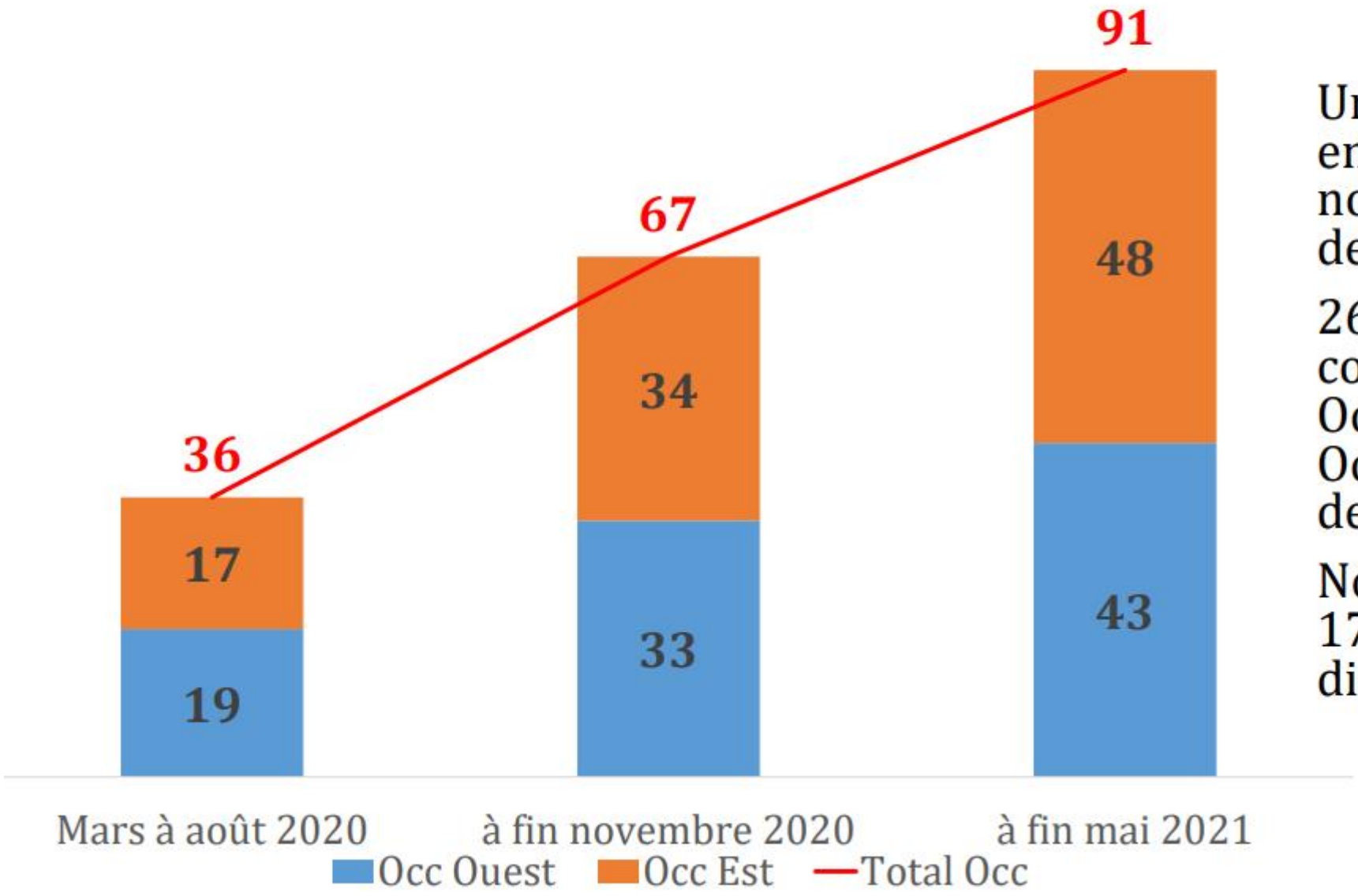

Un nombre de jeunes accueillis en augmentation régulière. Ce nombre représente 53% des demandes réceptionnées.

26 demandes d'accueil sont en cours de traitement (12 Occitanie Ouest et 14 sur Occitanie Est) soit 15% des demandes.

Nous noterons également que 17 jeunes sont « sortis du dispositif répit ».

Demandes « hors cahier des charges » répit

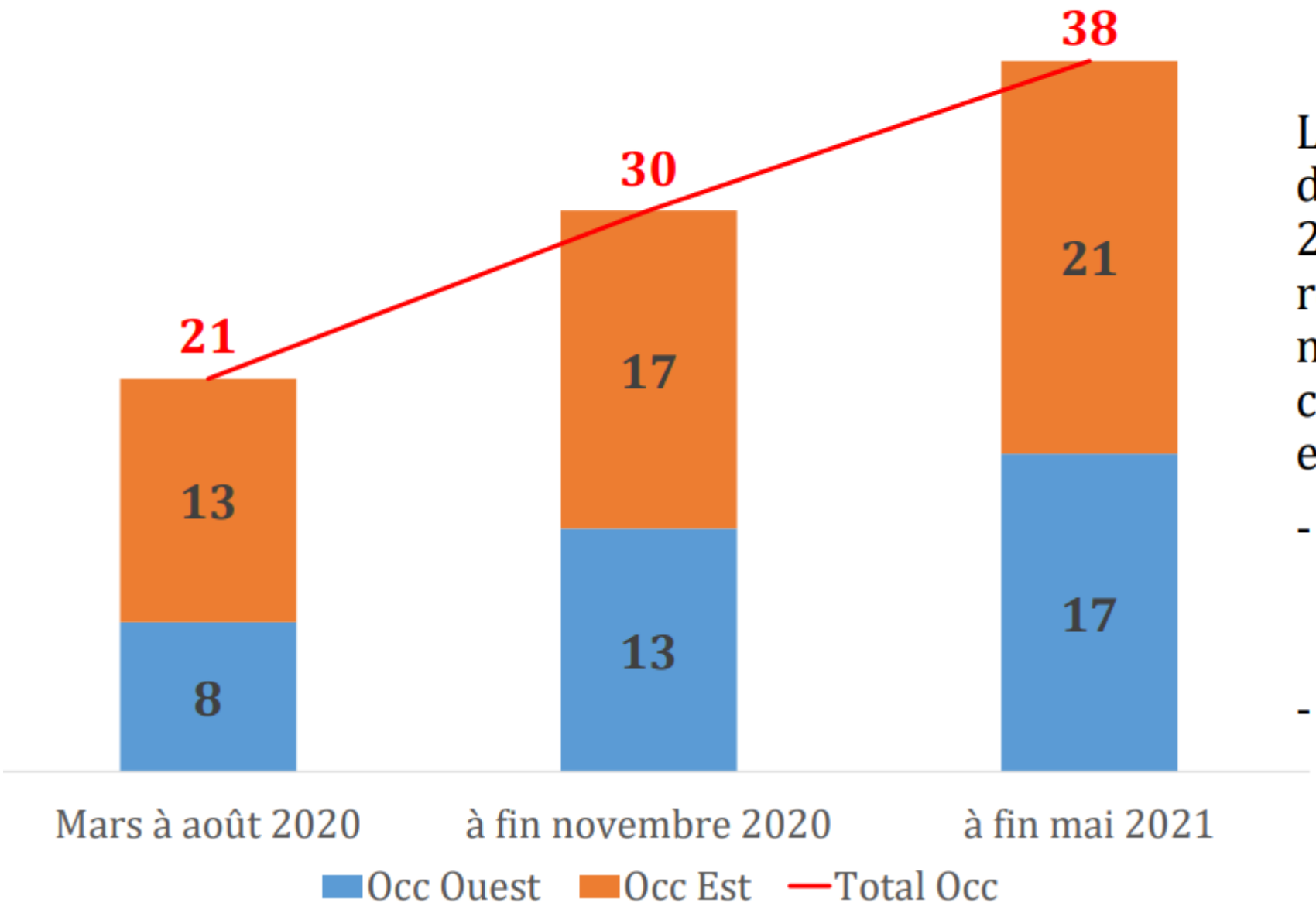

Les demandes « hors cahier des charges » représentent 23% des demandes (elles représentaient 27% à fin novembre 2020). Nous constaterons une différence entre Occitanie Ouest et Est :

- 20% des demandes « hors cahier des charges » sur Occitanie Ouest
- 25 % pour Occitanie Est.

Demandes « hors cahier des charges » répit

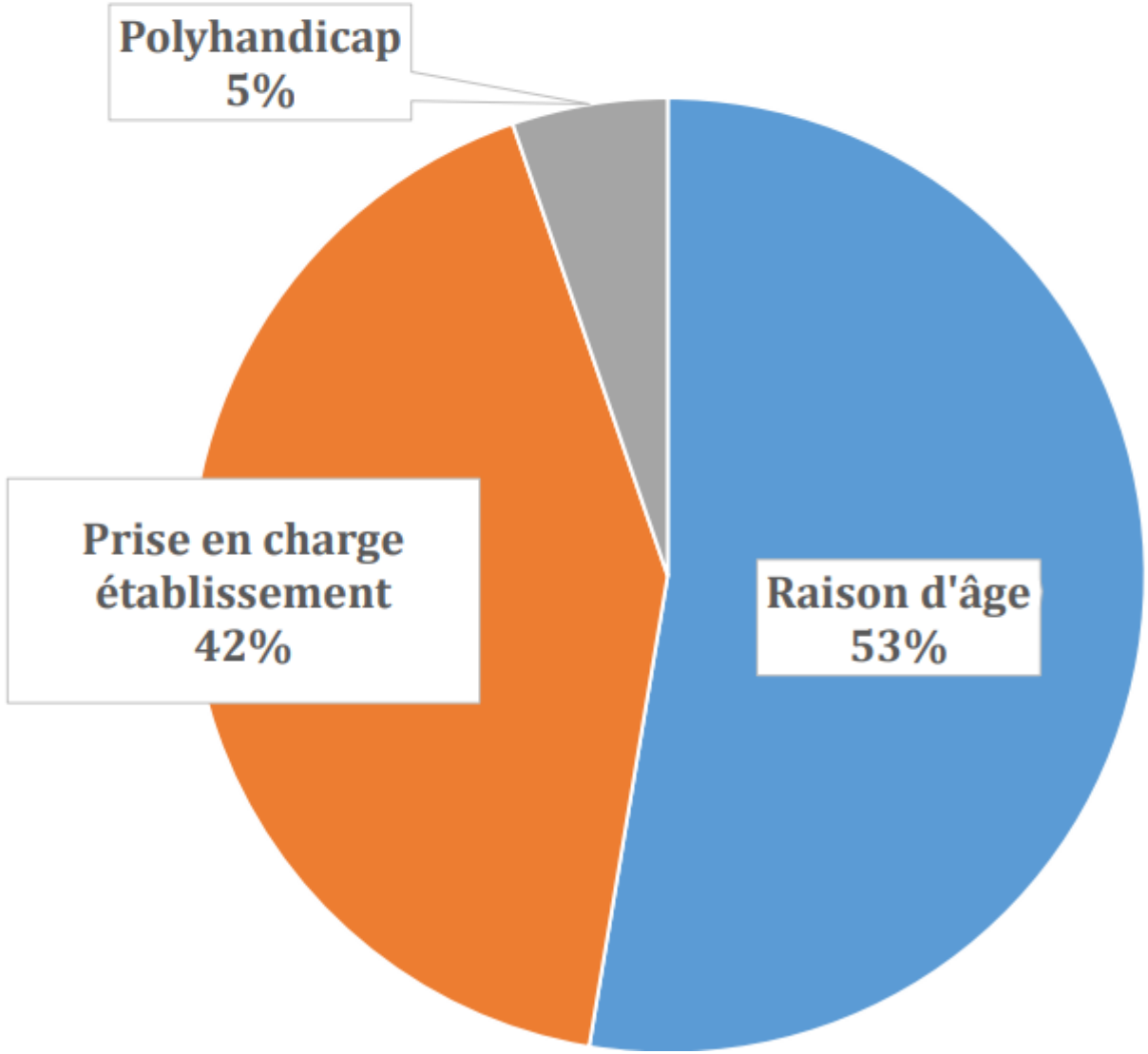

Sur ces 38 demandes « hors cahier des charges », plus de la moitié le sont pour des raisons d'âge (20 demandes concernées des enfants de moins de 12 ans…).

Origine des demandes des jeunes accueillis

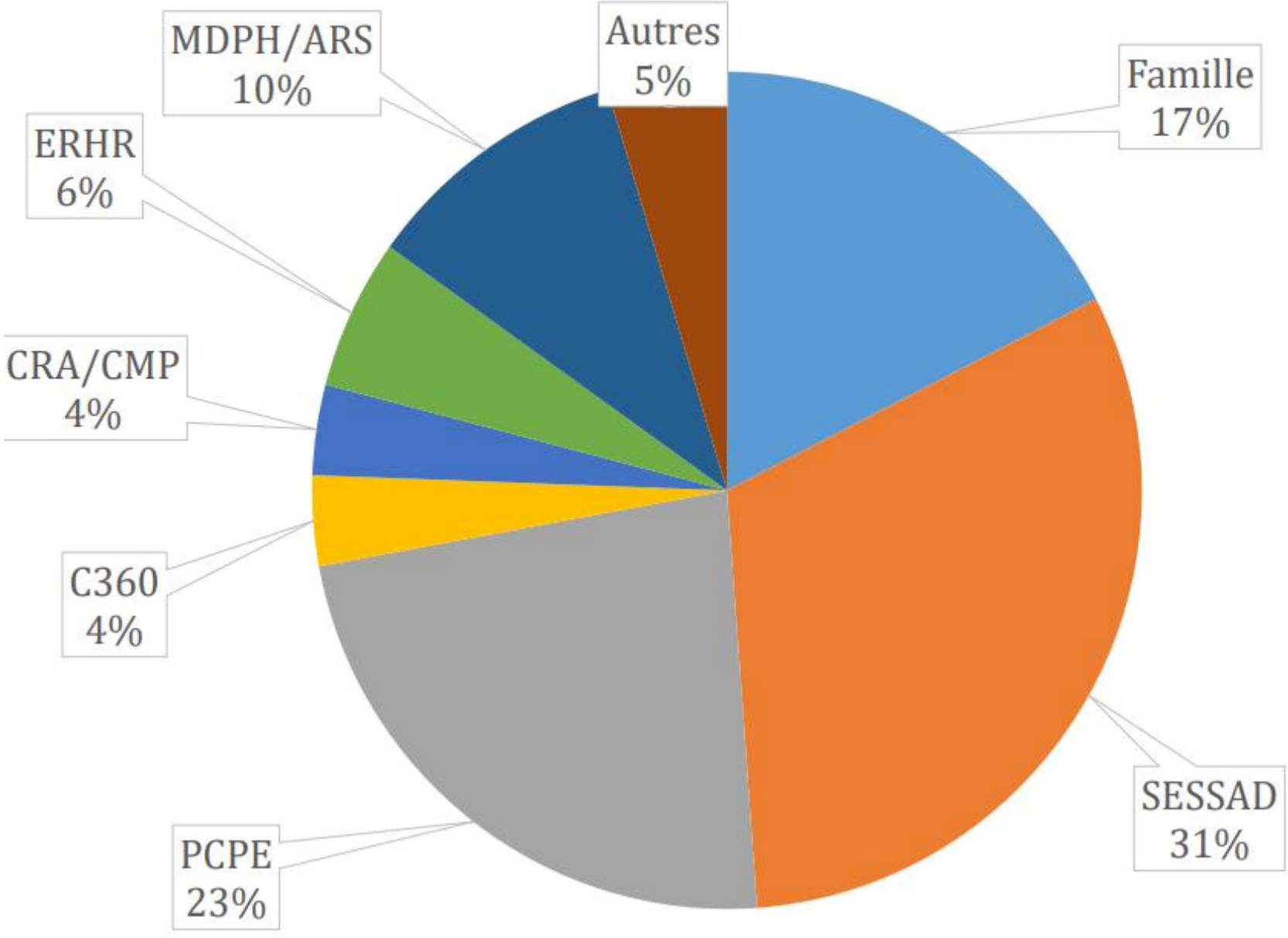

Plus de la moitié des demandes (jeunes accueillis) émanent de SESSAD ou de PCPE.

L'existence de l'offre répit est de plus en plus connue par les professionnels du secteur.

Un effort de communication « grand public » doit être réalisé afin de porter à la connaissance des familles cette offre de répit. Même si la part des demandes provenant directement des familles n'est pas négligeable (17%) celle-ci doit pouvoir augmenter.

Origine géographique des jeunes accueillis

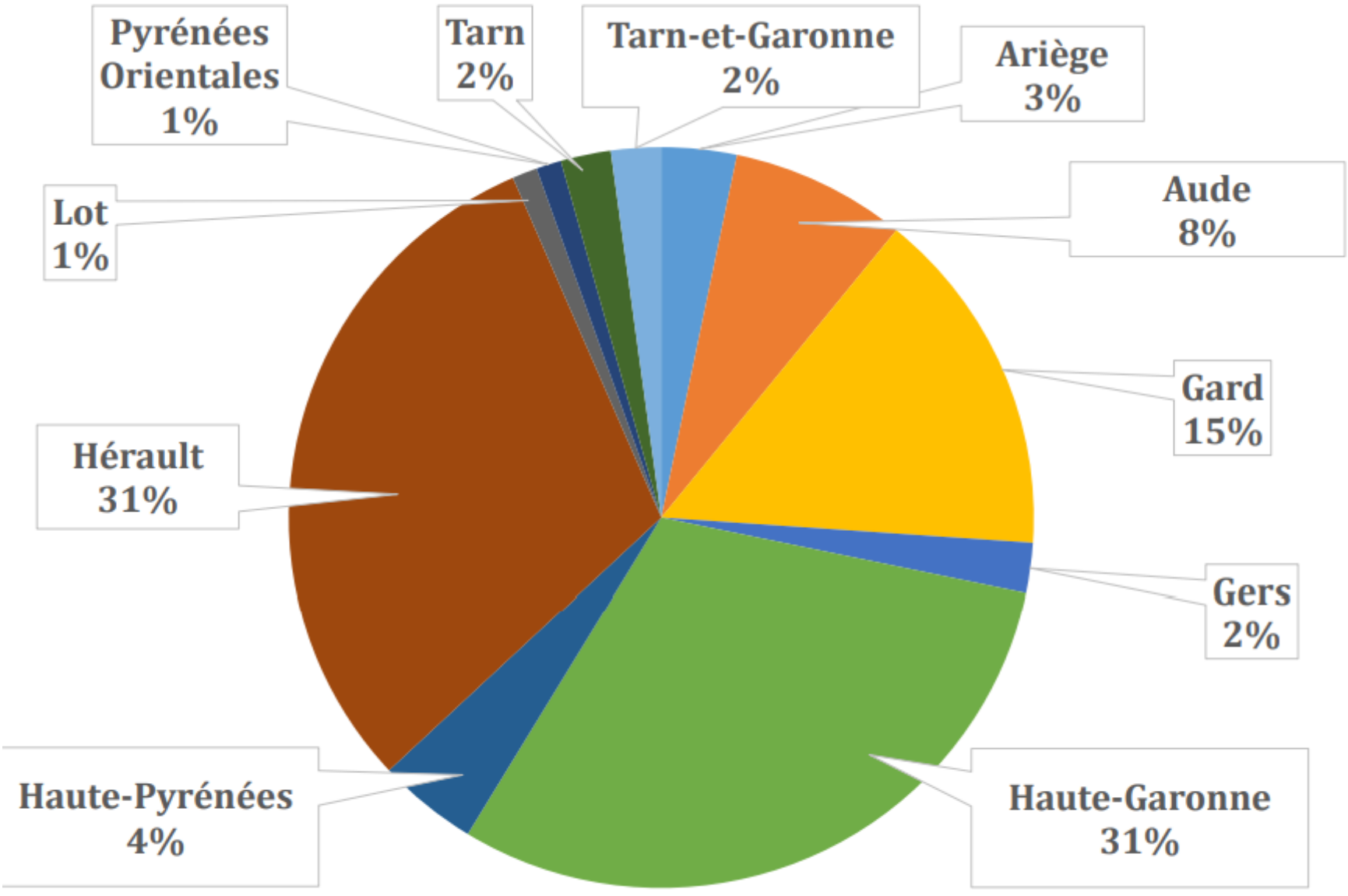

Nous constaterons une évolution notable quant à l'origine géographique des jeunes accueillis, en effet :

- A fin novembre 2020, 82% des jeunes accueillis étaient du 31 ou du 34; à fin mai ils représentent 62%,

- Aucun jeunes accueillis à fin novembre originaires de 5 départements (65, 82, 12, 66 et 48); à fin mai cette situation ne concerne plus que 2 départements (le 12 et le 48).

Age des jeunes accueillis

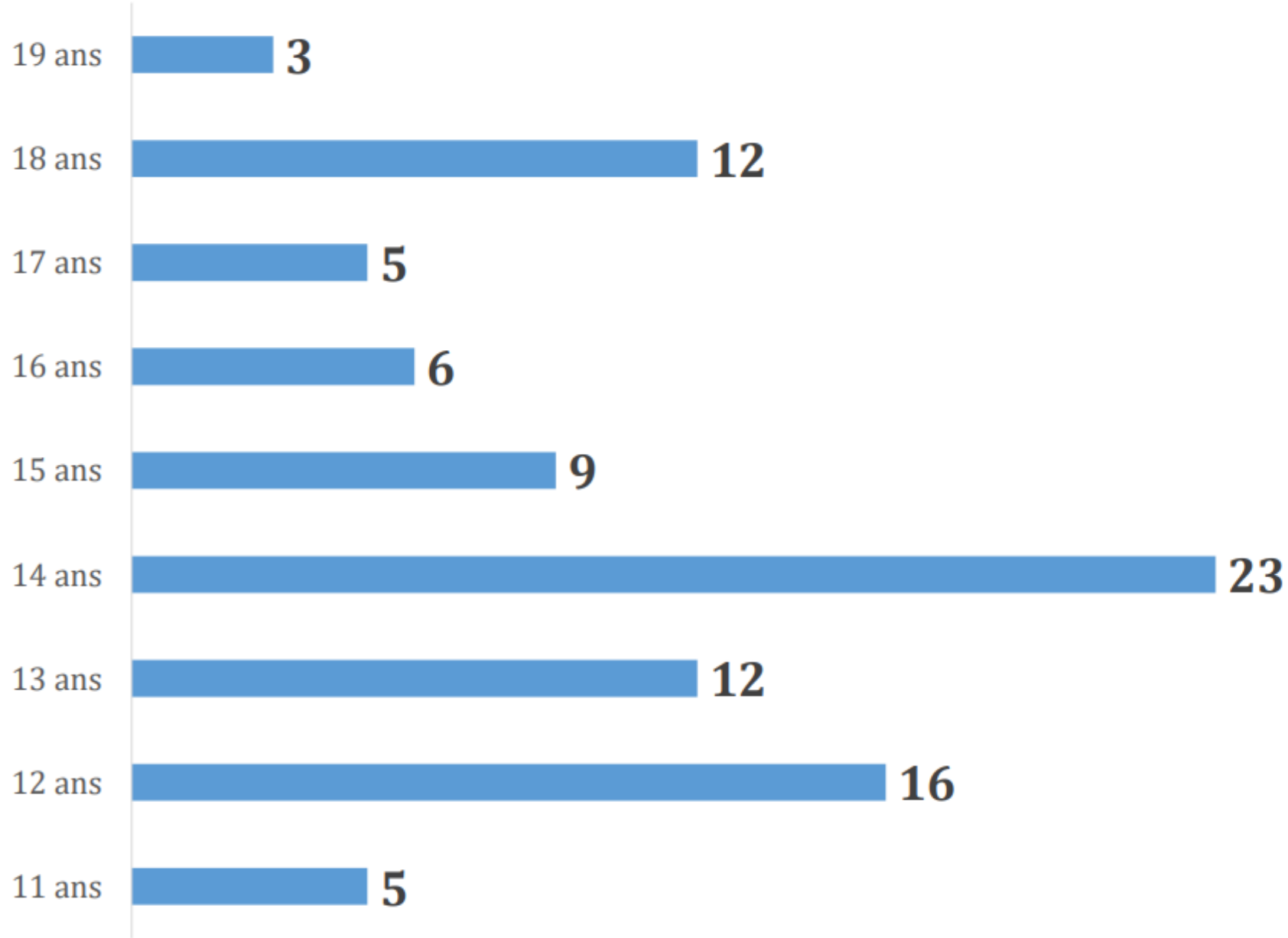

62% des jeunes accueillis ont 15 ans et moins.

Si nous intégrons les demandes « hors cahier des charges » pour raison d'âge (moins de 12 ans, soit 20 demandes), nous pouvons émettre l'hypothèse selon laquelle le besoin de répit pour enfants et pré-ados est réel.

Situation de handicap des jeunes accueillis

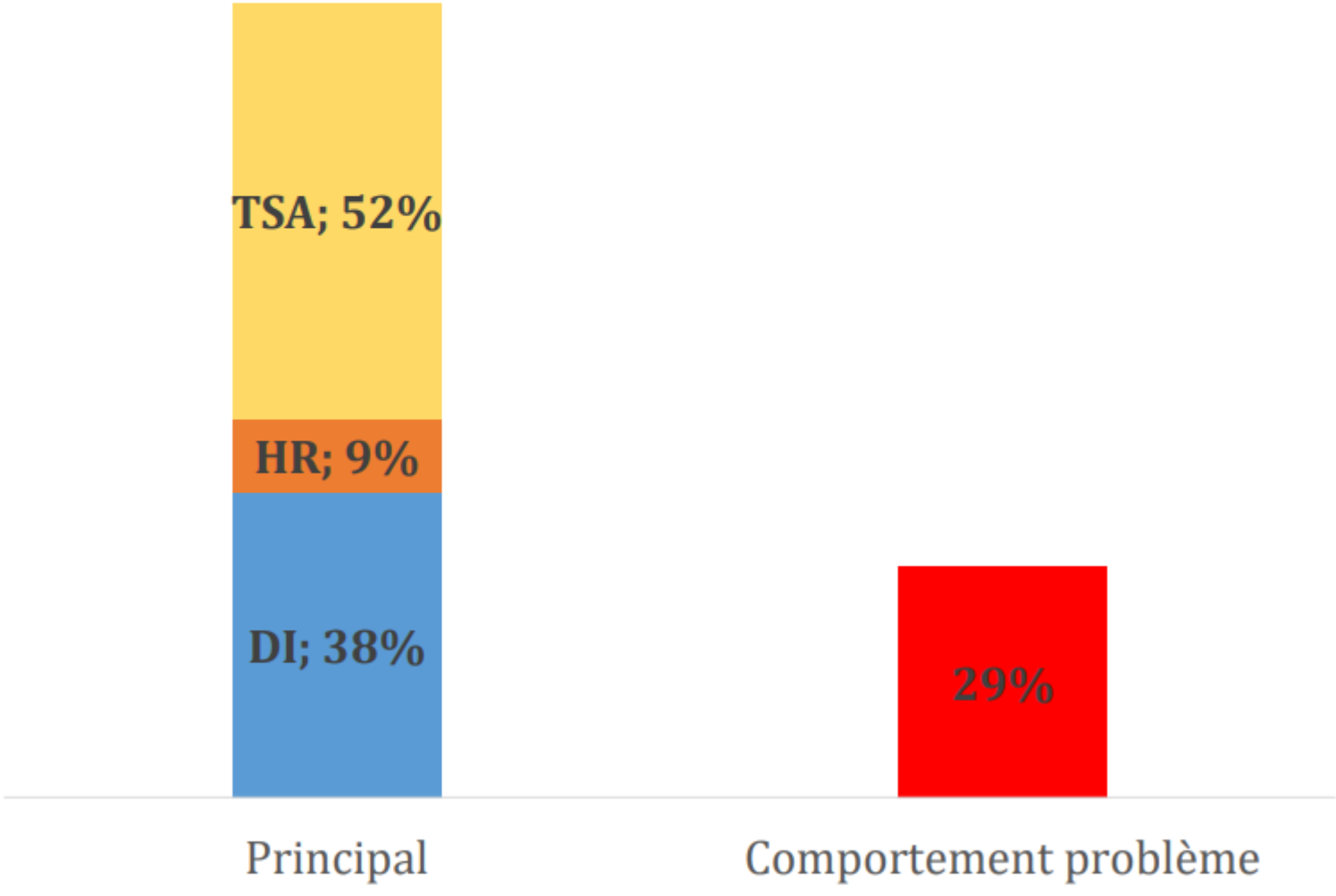

Il convient d'être vigilant sur cette répartition qui ne prend pas en compte la diversité des situations et notamment la combinaison fréquentes de plusieurs troubles ou pathologies (troubles psy, troubles de la « famille » des dys, trisomie 21…).

Un tiers des jeunes accueillis présente des comportements problèmes à « intensité variable ».

Activité répit en termes de journées

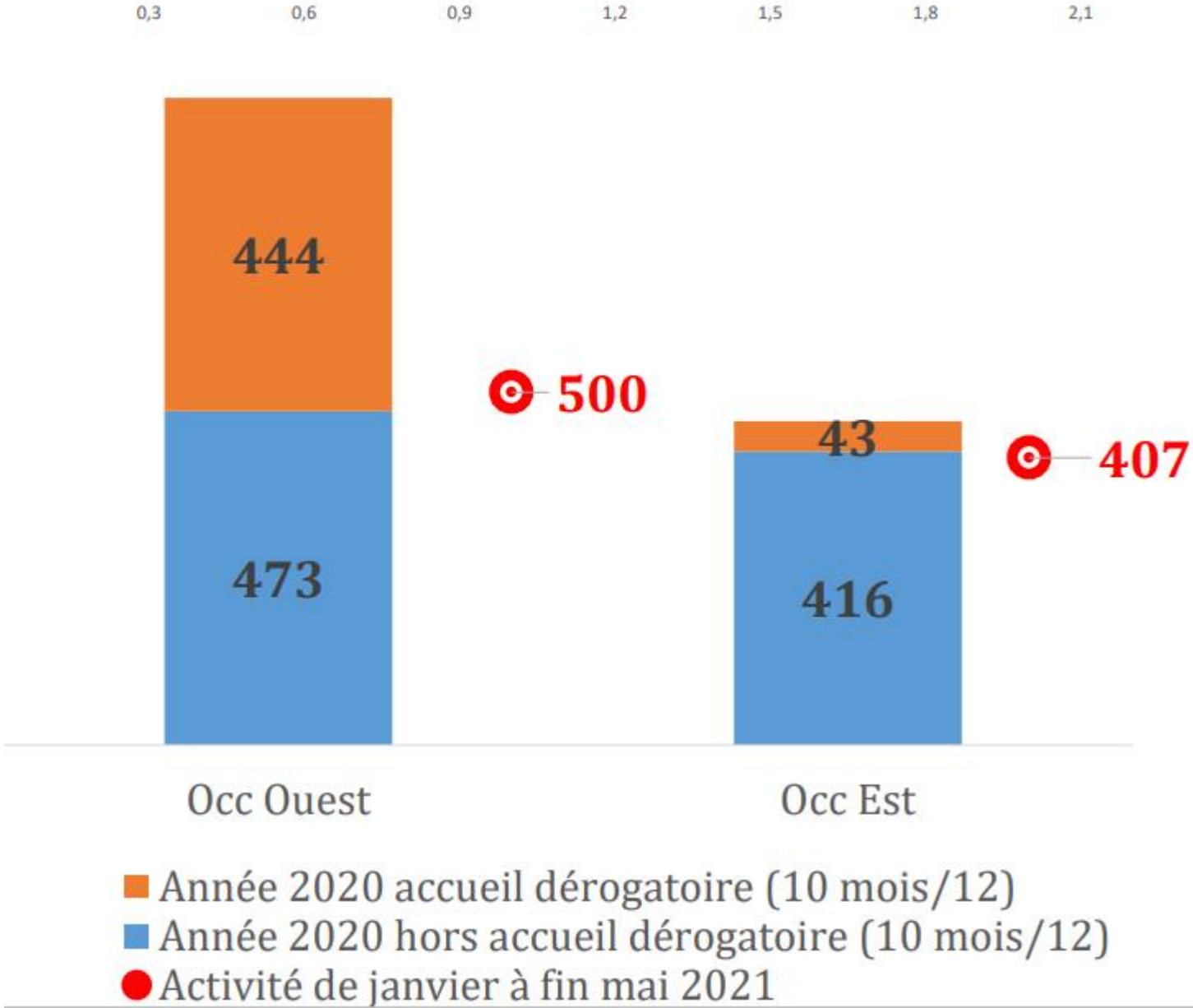

Le volume d'activité (en termes de journées) reste encore relativement « faible ».

Cependant nous pouvons constater une évolution. L'activité réalisée en 5 mois de l'année 2021 est égale ou légèrement supérieure à celle réalisée sur l'année 2020 (hors accueil dérogatoire).

Il est à noter pour de nombreuses familles, les craintes de confier leur enfant à d'autres. Cela prend du temps…cela se traduit par un accueil d'une ½ journée, puis une journée complète, puis 2 jours, puis une nuit(ou pas)…

Si la démarche est pertinente d'un point de vue accompagnement, elle reste « peu productive » en termes de journées d'activité…et demande une grande mobilisation des professionnels du répit. Ce qui est les cas !